



Service de l'accès et de la protection de l'information

1701, rue Parthenais, UO3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2106 338

Le 22 juillet 2021

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 17 juin 2021 visant à obtenir les renseignements suivants :

- 1) Une copie de toute correspondance (courriel ou autre) entre la Sûreté du Québec et les gardiens de sécurité (de la firme privée de gardiennage Sécurité XGuard) contrôlant l'accès au stationnement Sainte-Marguerite-Station situé à Sainte- Adèle (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021).
- 2) Une copie de toute correspondance (courriel ou autre) entre la Sûreté du Québec et les gardiens de sécurité (de la firme privée de gardiennage Groupe Sûreté) contrôlant l'accès au stationnement Sainte-Marguerite-Station (du 1^{er} janvier 2021 à aujourd'hui).
- 3) Une copie de toute correspondance (courriel ou autre) entre la Sûreté du Québec et John Nenes, responsable de l'entretien des parcs de la MRC des Pays-d'en-Haut (pour la période du 1^{er} janvier 2020 à aujourd'hui).
- 4) Une copie de toute correspondance (courriel ou autre) entre la Sûreté du Québec et Éric Potvin, préposé à l'entretien des parcs de la MRC des Pays-d'en-Haut (pour la période du 1^{er} janvier 2020 à aujourd'hui).
- 5) Une copie de toute correspondance (courriel ou autre) entre la Sûreté du Québec et Chantal Ladouceur, Directrice du service du développement économique et territorial de la MRC des Pays-d'en-Haut (pour la période du 1^{er} janvier 2020 à aujourd'hui).

Concernant les points 1 à 4 de la demande, aux termes des recherches effectuées, nous n'avons repéré aucune correspondance en lien avec votre demande. Par conséquent, la Sûreté du Québec ne détient aucun document répondant à votre requête (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Concernant le point 5 de la demande, parmi les correspondances repérées, certaines avaient déjà fait l'objet d'une demande d'accès à l'information (Réf. : 2010 215) pour laquelle une réponse a été transmise le 16 novembre 2020. Nous vous invitons donc à consulter cette réponse qui est diffusée sur le site Internet de la Sûreté, dont le lien est mentionné ci-dessous :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/07/2020-11-16-ferm-stat-chutes-ste-marguerite.pdf>

Pour les autres correspondances, nous vous transmettons, ci-joint, les documents que la *Loi sur l'accès* nous permet de vous communiquer.

Cependant, nous ne pouvons vous communiquer tous les renseignements demandés sans le consentement des personnes impliquées, en raison des articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès*. La *Loi sur l'accès* prévoit en effet qu'un renseignement personnel est confidentiel, sauf si sa divulgation est autorisée par la personne concernée.

De plus, certains renseignements personnels à caractère public ont été caviardés en vertu de l'exception prévue à l'article 57 de la *Loi sur l'accès*. Nous considérons que leur divulgation est de nature à nuire ou à entraver le travail d'un organisme qui en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Hamid Feddag pour Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

De: Chantal Ladouceur <cladouceur@mrcpdh.org>
Envoyé: 13 janvier 2021 11:42
À: Demers,Stéphanie
Cc: Jackline Williams; Jean Sébastien Thibault
Objet: Surveillance accrue P'tit train du Nord

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Stéphanie et bonne année !

Suite à l'annonce de certaines de nos municipalités de refuser les personnes de l'extérieur dans leurs réseaux de sentiers, nous craignons une affluence encore plus importante sur le P'tit train du Nord.

Serait-il possible d'effectuer des patrouilles régulières dans les 3 stationnements suivants, particulièrement lors des fins de semaines :

- ✓ Gare de Piedmont (146, chemin de la Gare)
- ✓ Gare de Mont-Rolland (1000, rue Saint-Georges)
- ✓ Stationnement de Sainte-Marguerite-Station (1696, ch. pierre-Péladeau)

Le stationnement du Corridor aérobique de Morin-Heights (50, ch. du lac-Echo) et du chalet Bellevue situé à côté, sont très achalandés. On me confirme toutefois que tout semble bien se dérouler.

N'hésite pas si tu as besoin de plus d'informations.

Merci et bonne journée !



Chantal Ladouceur, architecte paysagiste
Coordonnatrice au développement récréatif
Directrice du service de développement économique et territorial par intérim

1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3
Téléphone: 450 229-6637, poste 101

De: Chantal Ladouceur <cladouceur@mrcpdh.org>
Envoyé: 17 mai 2021 14:59
À: Demers,Stéphanie
Cc: Eric L'Heureux
Objet: Patrouille Chutes Sainte-Marguerite

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Stéphanie !

Avec le beau temps, l'achalandage reprend aux chutes Glen-Wexford (chutes Sainte-Martguerite) sur la rivière du Nord.

La MRC a retenu des services de Groupe Sûreté pour assurer le contrôle de l'accès du stationnement situé au 1696, chemin Pierre-Péladeau. Tout comme l'an dernier, une guérite et de la signalisation ont été installées. Le travail des agents débute ce weekend. Ils seront présents de 9h à 18h pratiquement tous les jours.

Est-ce possible de demander aux patrouilleurs de la SQ de passer régulièrement dans ce secteur ? Particulièrement dans le stationnement et, si possible, en bordure de la piste car beaucoup de gens ont de l'alcool avec eux. L'intersection du P'tit train du Nord avec la rue de la Traverse est un bon endroit pour procéder à ce genre d'avertissement/sensibilisation/rappel.

[REDACTED]. Ton nouveau contact sera Éric L'Heureux elheureux@mrcpdh.org Il est déjà en poste, tu peux communiquer avec lui dès maintenant.

Merci et au plaisir !



Chantal Ladouceur, architecte paysagiste
Directrice du service de développement économique et territorial

1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3
Téléphone: 450 229-6637, poste 101

De: Chantal Ladouceur <cladouceur@mrcpdh.org>
Envoyé: 11 juin 2021 11:28
À: Jean Sébastien Thibault
Cc: Eric L'Heureux; Demers,Stéphanie
Objet: Demande d'assistance SQ

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Jean-Sébastien,

Faisant suite à notre rencontre d'hier au sujet de la sécurité des utilisateurs du parc linéaire dans le secteur de Sainte-Marguerite station, nous sollicitons l'assistance de la Sûreté du Québec afin d'assurer une présence sporadique.

En effet, suite aux observations des bénévoles de la brigade des Pays-d'en-Haut présents lors des deux derniers weekends et aux commentaires de la part des agents de la firme de sécurité privée chargée de l'accueil à notre stationnement, nous avons constaté des comportements qui compromettent la sécurité des utilisateurs du parc linéaire, particulièrement entre les km 33 et km 35. Il semble également que ce phénomène augmente au fil des saisons et que ce genre de situation n'est pas spécifique à ce secteur, mais bien sur l'ensemble du réseau, selon ma compréhension.

Il fut noté entre autres :

- La vitesse élevée des cyclistes en direction sud, principalement entre la rue de la Traverse et le tunnel sous le chemin Pierre-Péladeau;
- Le sens des marcheurs à l'inverse des directions prescrites;
- Des marcheurs en ligne transversale à la piste et non en file;
- Le non-respect des consignes de bonnes pratiques transmises par les bénévoles;
- Des comportements et commentaires désobligeants à l'égard des bénévoles de la part d'une certaine catégorie d'utilisateurs plus récalcitrants;
- Vandalisme sur la signalisation et la barrière situées à la rue de la Traverse;

L'objectif de cette demande d'assistance est d'avoir une présence policière afin de **sensibiliser** les usagers sur les questions de sécurité en vélo, de cohabitation entre les usagers et de civisme. La question du transport et de consommation d'alcool et autres substances nous interpelle également.

Idéalement, une présence sur la piste, soit en vélo, à pied, à cheval ou avec véhicules aux intersections des rues, renforcerait le sentiment de sécurité pour les utilisateurs en général et affirmerait une gestion responsable conjointe entre la MRC et le Parc linéaire le PTDN.

Nous avons identifié deux périodes où leur présence serait appréciée, soit le 24 juin et le 1er juillet ou les weekends qui suivent ces deux jours fériés. Comme tu le sais, les périodes de pointe étant en après-midi, une présence entre 11 heures et 16 heures atteindrait l'objectif, nous croyons.

Merci de transmettre cette demande auprès de la sergente Lépine et soit assuré de notre entière collaboration. Tu peux communiquer avec Éric L'Heureux, coordonnateur au développement récréatif, afin de faire le suivi des actions.

Bonne journée !



Chantal Ladouceur, architecte paysagiste
Directrice du service de développement économique et territorial

1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3
Téléphone: 450 229-6637, poste 101
